

Saint Louis en sa chapelle

samedi 21 novembre 2020

Organisateur: [Xavier L.](#)

Niveau : MN2 (75% de pratique, 25% de pédagogie)

Avec accord : **Non**

Effectif maximum : **10**

Marche rapide, dynamique, sportive, nordique avec ou sans bâtons.

On marche dans les 900 hectares du bois de Vincennes, environ 15 km en moins de 3 heures.

Seuls les inscrits recevront les informations du RDV !





Participation aux frais

0 €

Il s'agit d'une sortie gratuite à effectif limité, réservée aux adhérents du club inscrits à cette sortie.

Inscription

La **demande** d'inscription est possible dès maintenant. Elle s'effectue uniquement en ligne, sur la page de la sortie.

Ne postulez **pas** si :

- vous présentez des **symptômes** du COVID 19 (*fièvre, toux, maux de tête ou de gorge, perte de goût et de l'odorat...*) ou êtes un *cas contact*,
- la sortie vous éloignerait de plus de **100 km** à vol d'oiseau de votre domicile (*sauf si vous êtes à ce moment-là dans le département de votre domicile*).

Les places seront attribuées par le secrétariat à partir du mardi 20 octobre 2020.

Votre inscription vous sera **confirmée ou non** par courriel.

Annulation

Si vous devez annuler, merci de contacter le secrétariat. S'il est trop tard pour le contacter, prévenez l'organisateur.

Rendez-vous et transport

Afin d'éviter un attroupement en gare de départ, le rendez-vous se fera **à l'arrivée**.

Le lieu et l'heure de ce rendez-vous, ainsi que les horaires de transport, seront précisés par l'organisateur aux seuls **inscrits**. Toute personne non inscrite sera **refusée**.

Consignes à respecter

Chaque participant doit apporter son **masque** et son **gel** hydroalcoolique.

Le port du masque est **obligatoire** dans les **transports** collectifs et les gares.

Lavez-vous les **main**s en sortant des transports avant le début de la sortie, et régulièrement pendant la sortie.

Évitez de vous toucher le **visage** pendant la sortie.

En cas de **covoiturage**, **un seul** passager peut être transporté. Il doit prendre place sur la banquette arrière.

Utilisez uniquement **votre** matériel, **votre** alimentation et **votre** boisson.

Marchez toujours à plus de **5 m derrière** un autre randonneur ou à plus de **1,5 m à côté** de lui, en le **croisant** ou **à l'arrêt**.

Respectez les consignes données par **l'organisateur** au départ ou au cours de la sortie.

En cas de non respect, l'organisateur est en droit de vous **refuser** au départ ou de vous **exclure** ensuite.